

■ **Coras SA, Fiduciaire de gestion et de consultation,**
à Genève, tous mandats fiduciaires, etc. (FOSC du 11.05.2001,
p. 3573). Revaz Gabriel n'est plus administrateur; ses pouvoirs
sont radiés. Procuration collective à deux a été conférée à Dorthe
Jean-Paul, de Bossonens, à Ecublens.
Journal no 3368 du 26.03.2002
(00410146 / CH-660.0.024.981-1)